

Le Gosier, le Vendredi 02 Mai 2025

Le Maire

A/

**Madame Christine GANGLOFF-ZIEGLER**  
Rectrice de l'Académie Guadeloupe  
Parc d'Activités La Providence  
97183 LES ABYMES CEDEX

REF: MH/EL/CG/RR/MA/KB/25-

**Objet : Annonce fermeture des écoles du Gosier à compter du lundi 5 mai 2025**

**Madame la Rectrice,**

Suite à l'annulation de l'élection de Madame Liliane MONTOUT le 2 avril, et à la séance du nouveau Conseil municipal le lundi 28 avril 2025, ce dernier a rejeté le point relatif aux délégations générales données au Maire, délégation trouvant leur fondement légal à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce refus compromet gravement la continuité des services publics municipaux, ne me permettant pas de prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de l'administration communale.

Cette situation perturbe fortement l'organisation des services, notamment le fonctionnement des écoles du Gosier. En l'absence de délégation générale, je ne suis pas en mesure d'engager ou de renouveler les marchés publics essentiels, à savoir :

- Le positionnement d'animateurs issus du milieu associatif pour encadrer les garderies du matin, du soir et la pause méridienne ;
- La mobilisation de prestataires pour l'entretien des locaux scolaires et des réfectoires.

**En conséquence, à compter du lundi 5 mai 2025, les services suivants ne pourront être assurés :**

- La garderie du matin et du soir ;
- La restauration scolaire ;
- L'entretien des écoles, rendant impossible l'accueil des élèves et des équipes pédagogiques dans d conditions d'hygiène satisfaisantes.

Face à ces contraintes, est avec la plus grande gravité, je me vois contraint, obligé et forcé d'annoncer la fermeture des écoles du Gosier à compter du lundi 5 mai 2025, jusqu'à ce que la situation de la délégation générale donnée au maire soit tranchée par un prochain conseil municipal.

Je vous saurai gré de bien vouloir en informer les familles et les équipes pédagogiques de cette décision, lourde de conséquence et je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire

Michel HOTIN

**Ampliation à :** M. Olivier MIRVAL, Inspecteur de circonscription et aux Directeurs des écoles.